

REGLEMENT DU BUDGET AU 31 DECEMBRE 2019

COMMUNE LAHRAOUIYINE

Gestion 2019

IMPUTATION	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT	DEFICIT	OBSERVATION
BUDGET ANNEXE DE					
1er partie				XXXXXXXXXX	à verser à la 2ème partie du B A
			XXXXXXXXXXXXXXXXXX		à combler par le 1er partie du Budget Principal
2ème PARTIE				XXXXXXXXXXXXXX	à verser à la 2ème partie principal après mise reserve du montant des crédits d'investissement reportés
Compte d'Affectation Spécial:			XXXXXXXXXXXXXXXXXX		à combler par le 2ème partie du Budget Principal
Bienfaisance			-		
Entraide Nationale			-		
Initiative Locale de Développement Humain	5 748 867,26	3 003 464,20	2 745 403,06	XXXXXXXXXXXXXX	
Compte de Dépenses sur dotation:	-	-	-		
ELECTRICITE	2 999,89	-	2 999,89	XXXXXXXXXXXXXX	à reporter ou à verser à la 2ème Partie du Budget principal pour les comptes clotures
EAU			-	XXXXXXXXXXXXXX	
BUDGET PRINCIPAL			-		
1er partie	12 498 303,02	12 053 272,54	445 030,48	XXXXXXXXXXXXXX	à verser à la 2ème partie
2ème PARTIE	35 765 000,19	2 005 996,40	33 759 003,79	XXXXXXXXXXXXXX	à combler par la 2ème partie après mise reserve des crédits d'investissement
TOTAUX	48 263 303,21	14 059 268,94	34 204 034,27		suivante , rubrique " Excédent de Recettes de l'année
EXCEDENT GLOBAL	54 015 170,36	17 062 733,14	36 952 437,22		

REPRISE EN BALANCE D'ENTREE AU 1er JANVIER 2020

IMPUTATION	MONTANT	
BUDGET PRINCIPAL		
2ème PARTIE	34 204 034,27	Excedent global du Budget principal au 31 Décembre
BUDGET ANNEXE DE		
2ème PARTIE		Excedent retenu pour la couverture des Crédits d'investissements reportés
<i>Comptes Spéciaux:</i>		
CAS + CDD	2 748 402,95	Excedent de recettes au 31 decembre
TOTAUX	36 952 437,22	Egal à l'excedent

Situation à établir en cinq exemplaires

DESTINATAIRES

A MONSIEUR LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES FINANCES LOCALES - RABAT -

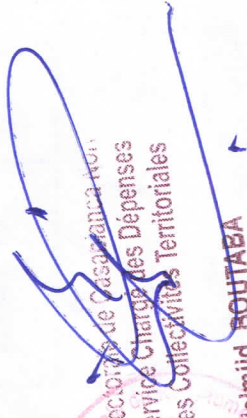
A MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES

DIVISION DES FINANCES LOCALES - RABAT -

A MONSIEUR LE TRESORIER GENERAL DU ROYAUME

(SERVICE DES COLLECTIVITES LOCALES) - RABAT -

LE TRESORRIER PREFECTORAL DE CASA-NORD


 Le Chef de Service Charge des Dépenses
 de l'Etat et des Collectivités Territoriales
 Abdelmjid BOUTABA
 Trésorerie Régionale de Casablanca